

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du Jeudi 17 novembre 2022 à 19h00

à l'Espace Chanorier de Croissy-sur-Seine

COMPTE RENDU N°48

L'an deux mille vingt-deux, le 17 novembre à 19h00, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Espace Chanorier de Croissy-sur-Seine, sous la présidence de **Pierre FOND**.

1 : DÉLIBÉRATION N°DEL22-110 : PRÉSENTATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES (RPQS) RELATIFS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2021

Le Conseil communautaire,

DÉCIDE :

- ✓ **DE PRENDRE ACTE** des rapports sur le prix et la qualité des services (RPQS) relatifs à l'eau potable et l'assainissement pour l'année 2021 tels qu'annexés à la présente délibération.

2 : DÉLIBÉRATION N°DEL22-111 : APPROBATION DES STATUTS MODIFIÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE FEUCHEROLLES (SIAEP DE FEUCHEROLLES)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, 4 abstentions (Oumar CAMARA, José TOMAS, Guillaume FIAULT, Jocelyn JEAN-BAPTISTE).

DÉCIDE :

- ✓ **D'APPROUVER** les statuts modifiés du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région de Feucherolles.

3 : DÉLIBÉRATION N°DEL22-112 : DEMANDE DE FIN DE COMPÉTENCES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE L'HAUTIL (SIARH) AU 31 DÉCEMBRE 2022

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, 4 abstentions (Oumar CAMARA, José TOMAS, Guillaume FIAULT, Jocelyn JEAN-BAPTISTE).

DÉCIDE :

- ✓ **DE DEMANDER** aux services préfectoraux la fin de compétences du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautil (SIARH) au 31 décembre 2022 pour les motifs susmentionnés.
- ✓ **D'APPROUVER**, à compter du 1er janvier 2023, le transfert de compétences à la CASGBS pour le périmètre géographique d'Aigremont et de Chambourcy.

4 : DÉLIBÉRATION N°DEL22-113 : PLAN VÉLO : ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS "STATIONNEMENT VÉLO EN VILLE" POUR L'ANNÉE 2022

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- ✓ **D'ATTRIBUER**, pour l'année 2022, le fonds de concours « Stationnement vélo en ville » comme suit :
 - Saint-Germain-en-Laye : 3 613,25 €,
 - Chambourcy : 2 200 €.

5 : DÉLIBÉRATION N° DEL22-114 : DEBAT ET RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES PÔLE MÉCATRONIQUE, HÔTEL D'ENTREPRISES, LA BORDE, TREMBLEAUX II, EAU ET ASSAINISSEMENT "

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- ✓ **DE PRENDRE ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire transmis le 10 novembre 2022

6 : DÉLIBÉRATION N° DEL22-115 : FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DÉFINITIVES 2022 ET PROVISOIRES 2023

Le Conseil communautaire, à la majorité, 6 contres (Guillaume FIAULT, José TOMAS, Isabelle AMAGLIO-TERISSE, Oumar CAMARA, Frédéric FARAVEL, Jocelyn JEAN-BAPTISTE),

DÉCIDE :

- ✓ **DE FIXER** les attributions de compensation définitives 2022 et provisoires 2023 suivantes :

COMMUNE	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	
	2022 DEFINITIVES	2023 PROVISOIRES
AIGREMONT	286 330	286 330
BEZONS	17 196 925	17 196 925
CARRIERES SUR SEINE	4 158 181	4 158 181
CHAMBOURCY	5 662 041	5 662 041
CHATOU	5 768 679	5 768 679
CROISSY SUR SEINE	3 589 606	3 589 606
HOUILLES	4 434 252	4 434 252
L ETANG LA VILLE	1 119 670	1 119 670
LE MESNIL LE ROI	1 263 313	1 263 313
LE PECQ	5 537 024	5 537 024
LE PORT MARLY	2 053 985	2 053 985
LE VESINET	2 247 350	2 247 350
LOUVECIENNES	5 087 238	5 087 238
MAISONS LAFFITTE	6 880 283	6 880 283
MAREIL MARLY	880 202	880 202
MARLY LE ROI	7 144 334	7 144 334
MONTESSEON	4 999 567	4 999 567
SARTROUVILLE	9 288 889	9 288 889
SGEL FOURQUEUX	16 800 849	16 800 849
TOTAL	104 398 718	104 398 718

7 : DÉLIBÉRATION N° DEL22-116 : RATIONALISATION DES BUDGETS ANNEXES RELATIFS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, 6 abstentions (Isabelle AMAGLIO-TERISSE, Frédéric FARAVEL, Oumar CAMARA, José TOMAS, Guillaume FIAULT, Jocelyn JEAN-BAPTISTE).

DÉCIDE :

- ✓ **DE CLOTURER** au 31 décembre 2022 les budgets annexes suivants :
 1. Budget annexe 62 « Eau potable gestion déléguée assujettie de droit à TVA »,
 2. Budget annexe 64 « Assainissement collectif gestion directe assujettie à TVA »,
 3. Budget annexe 66 « Assainissement collectif gestion déléguée assujettie à TVA »,
 4. Budget annexe 67 « Assainissement collectif gestion déléguée avec transfert de droit à déduction de TVA ».
- ✓ **DE PRÉCISER** qu'à partir du 1^{er} janvier 2023 :
 - la compétence « eau potable » sera gérée sur un seul budget annexe (budget 63) selon l'instruction budgétaire et comptable M49,
 - la compétence « assainissement collectif » sera gérée sur un seul budget annexe (budget 65) selon l'instruction budgétaire et comptable M49.

8 : DÉLIBÉRATION N° DEL22-117 : AJUSTEMENT DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES BIENS RENOUVELABLES - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, 6 abstentions (Isabelle AMAGLIO-TERISSE, Frédéric FARAVEL, Oumar CAMARA, José TOMAS, Guillaume FIAULT, Jocelyn JEAN-BAPTISTE).

DÉCIDE :

- ✓ **DE POURSUIVRE** l'amortissement des biens repris lors du transfert des compétences « eau potable », « assainissement » et « gestion des eaux pluviales urbaines » selon le plan d'amortissement initial appliqué par les communes.
- ✓ **DE FIXER** les durées d'amortissement des biens renouvelables acquis par la CASGBS de la façon suivante pour les budgets Eau (B62/63) et Assainissement (B64/65/66/67) :

BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT (B62/63/64/65/66/67)		
COMPTE	DESIGNATION	DUREE D'AMORTISSEMENT
Immobilisations incorporelles		
2031	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche & développement	5 ans
2033	Frais d'insertion	5 ans
2051	Concessions & droit assimilés	2 ans
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Immobilisations corporelles		
2131 & 2141	Constructions - Bâtiments durables	60 ans
2135 & 2145	Agencement & aménagement de bâtiments	20 ans
2138 & 2148	Autres constructions	15 ans
2151	Installations complexes spécialisées	30 ans
21531	Réseaux d'adduction d'eau	60 ans
21532	Réseaux d'assainissement	60 ans
2154	Matériel industriel	15 ans
2155	Outils industriels	45 ans
2156	Matériel spécifique d'exploitation	15 ans
2157	Agencement, aménagement du matériel & outillage industriel	10 ans
2158	Réhabilitation réseaux assainissement	50 ans
2182	Matériel de transport (engins de travaux publics, véhicules...)	8 ans
2183	Matériel de bureau & matériel informatique	5 ans
2184	Mobilier	15 ans
2188	Autres	10 ans

- ✓ **DE PRECISER** les durées d'amortissement des biens renouvelables acquis par la CASGBS de la façon suivante pour le budget principal :

BUDGET PRINCIPAL		
COMPTE	DESIGNATION	DUREE D'AMORTISSEMENT
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10 ans
2031	Frais d'études	5 ans
2032	Frais de recherche et de développement	5 ans
2033	Frais d'insertion	5 ans
20412	Subventions d'équipement versées aux organismes publics pour financer des biens immobilier, du matériel ou des études	30 ans
20413	Subventions d'équipement versées aux organismes publics pour financer des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans
2042	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5 ans
2051	Concessions & droits similaires, licences, brevets, logiciels	2 ans
2121	Plantation	10 ans
2132	Immeubles de rapport	50 ans
2135	Chaufferies, installations, équipements de climatisation	20 ans
2138	Autres constructions, bâtiments légers	10 ans
21533	Réseaux câblés	10 ans
21561 et 21568	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 ans
21571	Matériel roulant de voirie	7 ans
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 ans
2178	Autre matériel et outillage de voirie	3 ans
2152	Installations de voirie	30 ans
2158	autres installations, matériel et outillage techniques	5 ans
2181	Installation générales, agencements et aménagements divers	10 ans
2182	Matériel de transport	7 ans
2183	Matériel de bureau & matériel informatique	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2185	Cheptel	10 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	10 ans
2041	Subvention d'équipements versées à des organismes publics	15 ans
dont 204112	Subventions d'équipements versées à l'Etat - Bâtiments & installations	15 ans
dont 204121	Subventions d'équipements versées aux Régions - Biens mobiliers, matériels & études	15 ans
dont 2041412	Subventions d'équipements versées aux communes - Bâtiments & installation	15 ans
dont 2041413	Subventions d'équipements versées aux communes - Bâtiments & installation	15 ans
dont 20415 & 2041581	Subventions d'équipement versées aux groupements de collectivités & collectivités à statuts particuliers	15 ans
dont 204181	Subventions d'équipements versées à d'autres organismes publics - Biens mobiliers, matériels & études	15 ans
dont 201483	Subventions d'équipements versées à d'autres organismes publics - Projets d'infrastructure d'intérêt national	15 ans
2042	Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé	5 ans
dont 20422	Subventions d'équipements versées aux personnes de droit privé - Bâtiments & installation	5 ans
Etalement de charges sur plusieurs exercices		
dont 4817	Pénalités de renégociation de la dette	Durée résiduelle du prêt
dont 4818	Charges à étaler	5 ans

Président de la Communauté d'agglomération
Saint Germain Boucles de Seine,

Communauté d'Agglomération
Saint Germain Boucles de Seine



Pierre FOND